

Zeitschrift: Revue de linguistique romane
Herausgeber: Société de Linguistique Romane
Band: 29 (1965)
Heft: 115-116

Artikel: Hein! : Essai d'une étymologie
Autor: Orr, John
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-399364>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 23.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

HEIN ! ESSAI D'UNE ÉTYMOLOGIE

Vous m'embêtez avec vos « Hein ».

Courteline, *Messieurs les Ronds-de-Cuir* (Liv. de Poche, p. 56).

Avant d'aborder le difficile et séduisant problème de l'origine de *Hein !*, il sera utile de dire un mot sur la nature du phénomène linguistique désigné traditionnellement par le terme Interjection : « Partie du discours », nous dit Littré, « qui exprime les passions, comme la douleur, la colère, la joie ; mot que l'on jette, qui s'élance, pour ainsi dire, malgré nous, et que les passions nous arrachent. »

Visiblement, cette définition de l'interjection n'embrasse pas tout ce qui est compris généralement sous ce terme : les interjections à valeur impérative, notamment, les *Halte !*, les *Attention !*, les *Gare à vous !*, par exemple, sont d'un tout autre ordre. Aussi les laisserons-nous de côté, pour nous en tenir à celles dont le rôle, dans l'activité linguistique de l'homme, est bien celui que Littré, avec justice, assigne à cette « partie du discours ».

L'interjection, ainsi comprise, étant du ressort des passions, plutôt que de la raison, il s'ensuit que son développement, son comportement, pourrait-on dire, dans le système de la langue, trahira sa nature émotionnelle et que, par conséquent, on peut s'attendre à ce que les règles qui gouvernent les éléments du discours rationnel seront d'un faible secours, seront même souvent inapplicables à la recherche dans ce domaine. On ne prend pas des balances pour mesurer une longueur.

La diversité d'origine des interjections est déjà significative à cet égard. Certaines remontent manifestement à de simples réflexes sonores et doivent se retrouver, à peine différencier, en des langues les plus diverses. D'autres sont plutôt des gestes vocaux qui s'interprètent différemment selon les milieux qui les emploient : on songera, par exemple, à la répétition du *t* « inspiré », à ces clics dentaux qui, chez les Italiens, « expriment » une négation, chez les Anglais, qui les ont même lexicalisés sous la forme *tut-tut*, une désapprobation. Il y en a même qui ne possèdent pas

une valeur intrinsèque stable ou précise : tels les *Ah !* et les *Oh !*, lesquels, par des moyens musicaux plutôt que linguistiques, selon le ton qui les anime ou qui les nuance, peuvent « exprimer » indifféremment la douleur ou le soulagement, la colère ou l'apaisement, la tristesse ou la joie.

Ces trois types seront également exclus de notre examen. Ils ont certes leur intérêt. Ils exercent une fonction communicative. Mais ils sont à peine du langage. Les remarques qui suivent ne concerteront que des interjections où l'on peut reconnaître, ou découvrir, des éléments lexicaux ou grammaticaux proprement dits.

Nous constatons en premier lieu que, victimes de l'affectivité, ces éléments subissent des déperissements ou des dévoiements sémantiques remarquables, aboutissant ainsi à des valeurs souvent fort éloignées de leur sens originel, sens qu'ils peuvent d'ailleurs conserver dans le discours rationnel ou logique. Que reste-t-il, par exemple, de *bien*, dans un *Eh bien ?* interrogateur ; de *aller* dans un *Allons donc !* incrédule ; de *dire* dans un *Dites donc !* de protestation ; ou, dans ces deux derniers exemples, du *donc* qui « marque la conclusion d'un raisonnement » (Larousse) ? Tout l'arsenal traditionnel du sémanticien — métaphore, métonymie, synecdoque etc. — se trouve en défaut devant le problème que posent ces développements. Il se voit obligé de recourir à l'imagination, cette folle du logis, afin d'inventer une situation, un point de départ sémantique qui justifie de pareils aboutissements. Comment espérer, avec un tel guide, parvenir à une explication qui emporte la conviction ? Encore heureux s'il réussit à en présenter une qui soit plausible !

Parfois, cependant, en utilisant les données d'une langue étrangère, on peut atteindre à une quasi certitude. A l'interjection *Avec ça !*, par exemple, correspond l'anglais *What next !*, littéralement ‘ quoi ensuite ? ’, qui se prononce avec une intonation assez semblable à celle de l'interjection française et qui, comme celle-ci, sert à manifester une incrédulité dédaigneuse. Il est clair qu'il s'agit, dans les deux cas, d'une formule originairement interrogative, celle qui, en France, peut s'entendre quotidiennement dans les magasins — *Et avec ça, Madame ?* — et dont le rôle interjectionnel suppose, à l'origine, une suite complétive, plutôt sous-entendue qu'exprimée, qui donnerait quelque chose comme : ‘ Et avec ça, qu'allez-vous encore me raconter ? ’

De même, *Allons donc !* a comme équivalent anglais *Go on !*, dont le sens « étymologique » est ‘ continuez ’, ‘ poursuivez ’, ou *Get along with*

you !, ou bien *Come, come !*, formules, en somme, d'exhortation au mouvement, invitant, à l'origine, l'interlocuteur à ne pas se buter, à changer de propos ou de conduite.

Dites donc ! trouve, lui aussi, sa réplique en anglais, mais sous une forme qui illustre on ne peut mieux la remarquable mutabilité sémanlique et morphologique qui caractérise ces formules. Un *Hi ! say !*, impératif à l'origine, et courant encore avec cette valeur en anglais d'Amérique, est devenu, par la chute de l'*h* aspiré caractéristique du parler populaire, l'indicatif *I say !* Il conserve encore quelque chose de sa fonction première — à *Dis donc ! Finis !*, par exemple, correspond *I say ! stop it !* — mais est devenu d'autre part, comme *Dites donc !* purement exclamatif, en l'espèce, signe d'étonnement, parfois de protestation.

Il est permis de comparer ce transfert grammatical — interjection devenue pronom, impératif transformé en indicatif — à celui qui, en français, a fait de l'adverbe *ça* un pronom, dans des expressions exclamatives comme *Ecoute moi ça !*, ou *Ça alors !*, dont le sens et la fonction s'éloignent notablement de ceux des formules analogues de l'ancienne langue : *Entends ça à moi ! Or ça !* : accident phonétique et rencontre homonymique dans la locution anglaise, suite de l'homonymie seule dans les deux françaises².

Un autre cas français comparable, conséquence celui-ci d'un phénomène phonétique, la chute d'un *l* devant consonne — cf. *Belfort* prononcé *befor* — c'est le changement d'un adjectif en article partitif et d'un singulier en pluriel qui s'est effectué dans l'ancienne expression *tel fois*, laquelle, identique à l'espagnol *tal vez*, est devenue, en fr. populaire, *des fois* et peut s'entendre quotidiennement dans l'exclamation de protestation *Mais des fois !*³

Il devient clair, par l'examen de ces formules, dont les éléments constitutifs se laissent pourtant facilement identifier, mais dont on ne

1. Si bien que, dans une satire dramatique de Clifford Bax, l'un des personnages, qui a du mal à s'exprimer, et dont la conversation ne consiste guère qu'à répéter *I say !*, s'entend dire par sa fiancée : « Yes, Harry, but you don't ». (Oui, Harry, mais c'est ce que vous ne faites pas !)

2. Voir J. O., *Words and Sounds in English and French*, p. 194 ss., et pour de plus amples renseignements sur les avatars de *ça*, adv., *Essais d'Étymologie et de Philologie françaises*, p. 93 ss. Notons que l'angl. *here*, connaît des emplois analogues à ceux de l'adv. fr. : cf. *Here now !* (protestation) ; *Listen here !*

3. Voir, pour *des fois*, *Words and Sounds...*, p. 199 ss.

peut que deviner le développement fonctionnel, sur quel terrain mouvant s'aventure le sémanticien qui cherche à pénétrer le mystère d'un mot purement exclamatif comme *Hein!* qui, lui, a tout l'air d'appartenir à la catégorie à valeur indéterminée des *Ah!* et des *Oh!*, signes vocaux qui se refusent à toute analyse étymologique précise.

Il peut prendre courage, cependant, s'il se rappelle que telle interjection qui aujourd'hui paraît purement éjaculatoire, et dont l'emploi actuel est plus strictement conforme aux caractérisations de Littré que celui des formules que nous venons de voir, remonte à un mot, ou à un composé de mots, pourvu jadis d'un sens précis, sens que l'usure affective a, selon les cas, partiellement ou totalement oblitéré. Qui, aujourd'hui, parmi les usagers de la langue, reconnaît, par exemple, dans le mot d'affirmation *oui*, le composé *o-il* de l'ancien français ; ou, dans *Hélas!*, l'adjectif *las* qui, pourtant, vivote encore, à côté de *fatigué*, dans son emploi primitif ? Qui, au seizième siècle, eût reconnu, dans le juron *Semidieu!*, le serment *Si m'aït Dieus!* du moyen âge ? Et combien de recherches n'a-t-il pas fallu pour discerner dans *Zut!*, que la dernière édition du *Bloch-von Wartburg* persiste à traiter de pure onomatopée, les vestiges de *Outre!*, *Oute!*, euphémismes ou *Deckwörter* de *Foutre* ! ?¹.

Aussi, en passant en revue les interjections françaises, ai-je peine à croire que *Aïe!*, *Fi!*, par exemple, soient de simples onomatopées, comme le veut ce même *Dictionnaire* ; que, en dépit de tout changement de sens, il ne subsiste dans *Aïe!* (daté de 1475 selon le *B.-v. W.*) rien de l'anc. fr. *aïe*, variante de *aïue* < *adjuta*, 'aide', 'secours', employé lui aussi comme interjection, et que *Fi!* n'ait aucun rapport avec le *Fi* scatologique du moyen-âge — et resté tel jusqu'au XVI^e siècle — qui dérive sans doute de *ficum* dans son acception obscène². Est-il probable, en effet, qu'entre

Bonne gent, aïe, aïe !

1. Voir *Words and Sounds...*, p. 232 ss. et ajouter, pour la forme *oute*, ce texte du *Dictionnaire néologique*, 3^e éd., Amsterdam, 1728, p. 54 : Il est même à craindre/Qu'un beau jour qui sera bien noir/Le pauvre soleil ne s'encroûte/En nous disant, Messieurs, bonsoir/Et que même par désespoir,/Si quelque Déesse l'écoute/Il osera rimer en *oute*.

2. Ajouter aux preuves des accointances scatologiques de *Fi!* et de ses contacts à la fois sémantiques et phonétiques avec *fiens* < *fimus*, apportées dans *Words and Sounds...*, p. 240 ss., *figue*, 'crotte', Mâcon (*FEW*), *figo*, 'crottin', Queyras (*Ibid.*), et ces exemples, cueillis chez Tobler-Lommatsch : *Fi*, *fi*, plus püent ne fait *fienç* ; A présent de rouge métal/Di « fui » et « fi » comme a *fumier* !

du *Roman de Renart*, par exemple, et

Ahi ! Ahi ! à l'aide ! au meurtre ! au secours ! on m'assome,

de *L'Étourdi* de Molière, ou

Aïe ! Aïe ! Messieurs, ayez pitié de moi ; au secours ! au secours !

de *Arlequin poli par l'Amour*, de Marivaux, il n'y ait qu'une rencontre de sens et de sons purement fortuite ? Quant à *Fi !*, ne sert-il pas, au XVII^e siècle encore, à marquer un dégoût nettement physique dans

Fi ! ne m'approchez pas : votre haleine est empestée !

de *George Dandin* (III, 12) ?

Deux autres interjections, *Ouais !* et *Ouste !*, provoquent des réflexions semblables. J'ose prétendre que *Ouais !*, daté de 1611 par le *Bl.-v. W.* et qualifié également d'onomatopée, n'est autre chose qu'un vestige du verbe *ouir*, dont le futur est passé dans le verbe *avoir* grâce à l'identité sémantique au moyen âge de *oïr*, *avoir*, *savoir nouvelles*, et qui, avant de sombrer comme verbe intégralement constitué, a revêtu, dans ses efforts pour survivre, une étonnante variété de formes.

Les mots ne disparaissent pas du jour au lendemain. Même expulsés de la langue littéraire ils trouvent parfois un recoin où se réfugier, tandis que, dans la langue du peuple, comme nous le verrons plus bas, un interdit d'ordre « académique » peut demeurer lettre morte. De plus, il aura suffi que certaines formes de *ouir*, l'impératif, par exemple, ou la deuxième personne de l'indicatif présent, des formes comme *oyais*, *oués*¹ que je relève parmi la masse de variantes enregistrée par M. Jodogne dans son édition de *La Passion* de Jean Michel, aient été employées avec une valeur interjectionnelle — comme *Ecoute !* parfois dans la langue moderne — pour qu'elles n'aient pas partagé le sort du verbe complètement conjugué et qu'elles aient échappé ainsi à l'élimination ultérieure de celui-ci².

1. On sait qu'en anglais l'impératif d'*ouir* survit dans *Oyez !*, appel au silence de l'audier et avertissement du crieur public. Il prend souvent la forme écrite et la prononciation *O yes !*, transformation qui rappelle celle de *Hi ! Say !* en *I say !*. Pour *ouir* dans *avoir* et *savoir*, voir *Words and Sounds...* p. 117 ss. et 139 ss.

2. Je verrais volontiers dans *Ouat !*, interjection que je relève dans *Ah Jeunesse* de Courtelin : *Ah ! Ouat !* elle s'en foutait bien (L. de poche, p. 39) ; *Ouat !* Je n'eus point le temps d'achever (*Ibid.*, p. 74), un autre vestige d'*ouir*, qui remonterait à *ois-tu*, forme enregistrée par M. Jodogne, le *t* étant un relictum du pronom.

Quant à *Ouste!*, comment le dissocier de l'emploi interjectionnel de l'impératif du verbe *oster*, *ouster* (*ôter*) dont le singulier, *oste*, figure, accouplé avec *Avoi!* (cf. l'angl. *Away ! with you !*), dans ces vers du *Lai de l'Épervier* (cit. Gdf.) :

« *Ostes ! avoi !* », ce dit li sire,
« Dahez ait ore la tue ire ! »,

et seul, dans cet exemple du XVI^e siècle, cité par Huguet et défini par « mot de refus » :

Aristinet ... luy commanda prendre un siège ... mais il répondit, *oste*, *oste*, tu dis des choses trop féminines et délicates.

Ailleurs, c'est la forme qui remonte au pluriel qui possède la même valeur exclamative :

Cele s'escrie, et li baron
Le conte blasment environ.
« *Ostez*, sire ! » font il au conte ;
« Mout devriiez avoir grant honte
Qui ceste dame avez ferue ... »

Erec, v. 4827 ss.

Certes, il y a un certain écart sémantique entre ces exemples anciens et celui-ci, type de la langue familiale moderne :

Plus un mot ! Sortez, vous dis-je ; allons, *oust* (*sic*), hors d'ici !

Courteline, *Messieurs les Ronds-de-Cuir* (L. de poche, p. 162),

mais de tels écarts, nous l'avons vu, sont monnaie courante dans le domaine interjectionnel. Quant à la forme, qui évoque si peu le verbe moderne, rappelons que Ronsard fait rimer non seulement *outer* avec *écouter*, mais aussi l'indicatif *ouste* avec *jouste*, et que Baïf a une rime semblable : *ouste-couste*. Pour ce qui est du maintien de l's devant consonne, ce n'est là nullement un cas unique : *rester*, verbe fréquemment employé à l'impératif, n'a pas suivi *arrêter*. *Peste !*, pour des raisons que l'on devine, s'oppose à *fe(s)te*. Il est permis donc de conclure que, tout comme l'aspiré de l'esp. *hoder !* < *futuere*, qui fait exception parmi tous les mots à initiale *f*, l's de *ouste* doit sa conservation à sa valeur expressive.

Quoi qu'il en soit de ces quatre interjections, c'est par un phénomène

1. Tobler-Lommatsch accepte, comme origine d'*avoi*, *a audi*. L'expression anglaise *Away with you !* nous met sur la bonne voie ; cf. *mar*, à côté de *mare*, *or* et *encor* à côté de *ore* et *encore*.

de ce genre, la survie larvée d'un mot de l'ancienne langue, à savoir, la conjonction, adverbe et préposition *ainz* (*ains*), que je voudrais expliquer l'interjection *Hein !*

Je suis aussi conscient que le lecteur de la témérité de l'entreprise, tellement la matière est fuyante. Cependant, de telles survies latentes sont loin d'être sans exemple. Aux cas déjà mentionnés de *oïr*, *ça*, *tel fois*, on peut ajouter la survie de *esmer* dans *aimer*, de *esme* dans *à même*, de *ferir* dans *ferrer* (un poisson) et *ferrailler*, de *tant* temporel dans *entretemps* (anc. fr. *entretant*), de *toutes voies* dans *toutefois*, de *ëur* dans *à la bonne heure* ; cf.

« Et neporquant n'an doutez rien !
 Que le lion gardera si bien
 Qu'estre porroiz tot a sœur. »
 Cil respondent : « A buen ëur ! »

Yvain, v. 3799 ss.

Du côté de la théorie linguistique, tout au moins, le champ nous est ouvert ; aucun obstacle de principe ne s'y laisse découvrir.

*
* *

On sait qu'en plus de la conjonction adversative *mais*, du latin *magis*, l'ancien français utilise un dérivé de *ante*, à savoir *ainz*, plus tard *ains*, qui remonte vraisemblablement à un **antius* du latin populaire, forme construite sur le modèle de *prius*. Celui-ci se distingue de *mais* du fait qu'il marque toujours une opposition forte et, dans ce rôle, s'emploie surtout à la suite d'une proposition négative. Ainsi, dans le *Jeu d'Adam*, où *ainz* figure cinq fois, alors que dans un seul exemple (v. 222) il sert à contredire une affirmation :

EVA : Il [Adam] est mult francs. DIABOLUS : *Ainz* est mult sers,
 dans les quatre autres, au contraire, il apparaît déjà dans la fonction qu'il exercera jusqu'à sa disparition, au XVII^e siècle, de la langue écrite, à savoir, celle d'opposer un 'mais au contraire' énergique à un énoncé négatif ou à valeur négative :

Ce n'est pas fable, *ainz* est tut veir (v. 889).

Un siècle plus tard, dans *Aucassin et Nicolette*, où il figure huit fois, et toujours dans ce rôle, sa qualité de vocable « énergique » ressort avec

évidence du fait que deux fois il est précédé de l'exclamation *Nenil, nient!*, comme dans le passage :

Ne quidiés mie que les ronces et les espines l'espriaiscent. *Nenil, nient! Ains*
li desrompent les dras ... que li sans li isci des bras et des costes et des gambes.

(Éd. Roques, XXIV, 3.).

tandis que la faiblesse relative de *mais* ainsi que la différence d'emploi des deux conjonctions, se manifeste à ne pas s'y méprendre dans :

Oil, nos savions bien que vos estes Aucassins nos damoisiax, *mais* nos ne sommes
mie a vos, *ains* sommes au conte.

(Ibid. XXII, 11),

Il en est de même dans la poésie épique. Alors que, par exemple, dans le passage suivant de la *Chanson de Roland*, (v. 1154 ss.),

Portet ses armes, mult li son avenans,
Mais son espiet vait li bers palmeiant,

c'est à peine si *mais* est adversatif, dans celui-ci, au contraire,

En la bataille, chevaliers doit estre fort et fiers,
U altrement ne vaut quatre deniers ;
Einz deit monje estre en un de ces musters

(v. 1879 ss),

la vigueur oppositionnelle de *einz* (*ainz*) ressort avec évidence.

Mais cette fonction adversative est loin d'être la seule qu'exerce notre mot dans l'ancienne langue. Il s'emploie, on le sait, comme préposition et comme adverbe ;

Mais *ainz* sa mort fist amasser
Toz les hauz barons de sa terre,

Cligès, v. 2394 ss.

Ainz hui que demain.

Yvain, v. 5004 ;

suivi de *que*, comme conjonction temporelle :

Ainz que midi soit passez.

Ibid., v. 4299 ;

et dans la locution *qui ainz ainz*, ‘à qui mieux mieux’.

Il y a donc lieu de s'étonner qu'un mot si maniable et d'un emploi si fréquent ait fini par être abandonné, et que la langue, notamment, du fait de cet abandon, ait perdu la distinction fonctionnelle intéressante

qui faisait du couple *mais/ainz* à peu près l'équivalent du *pero/sino* espagnol, du *ma/anzi* italien, ou du *aber/sondern* allemand.

La seule raison que l'on puisse alléguer pour expliquer cette perte, en somme regrettable, c'est, me semble-t-il, le fait que, réduit à l'unique son [ɛ], le mot s'est trouvé inapte à porter sa charge sémantique ; que, pour le « mutilé phonétique » qu'il était devenu, le sens ‘mais au contraire’ qu'il possédait en l'ancienns langue était, pour ainsi dire, au-dessus de ses forces. On ne s'étonne guère, au fond, que Malherbe ait décidé qu'il « ne valait rien » et que La Bruyère, malgré les qualités qu'il lui reconnaissait, n'eût plus qu'à déplorer sa perte :

Ains a péri : la voyelle qui le commence et si propre à l'élation n'a pu le sauver.

De Quelques Usages, 73¹.

Cependant, un autre problème nous affronte ici. On sait que la langue a plus d'une fois remédié à la « mutilation phonétique » d'un vocable en ayant recours à un dérivé du mot défaillant. Le sort d'un autre « mutilé » est particulièrement intéressant à cet égard, celui du représentant français de *hamum*, devenu lui aussi [ɛ], écrit *ain* et *haim* par Gotgrave, et remplacé, dans la langue centrale, par son diminutif *hameçon*, traduit « a little fish-hook » par le même lexicographe. Or, notre *ains* avait à côté de lui un dérivé *ainçois*, lequel exerçait, en parfaite synonymie, les mêmes fonctions de préposition, adverbe et conjonction oppositionnelle que le mot simple, et dont l'origine a pu fort bien être, elle aussi, d'ordre thérapeutique.

Pourquoi ce mot robuste n'a-t-il pas continué à endosser la charge sémantique devenue trop lourde pour *ains* ? Pourquoi, lui aussi, a-t-il encouru la rude condamnation de Malherbe : « Ainçois ne vaut de tout rien ! » ? C'est, j'en suis persuadé, parce que, prononcé selon le mode populaire qui, au XVI^e siècle déjà², faisait de *françois*, *français*, il se trouvait trop près de *ainsi*³, renforcement de *si* < sic, lequel, tout comme

1. Mlle de Gournay, dans *l'Ombre*, Paris, 1626, au chapitre « Défence de la Poésie et du langage en poésie », proteste contre le banissement, entre autres, de « cet *ains*, criminel et scélérat, et néantmoins si nécessaire, et seul encore qui peut éclaircir un *mais* trop fréquent sur le papier ».

2. V. Nyrop, *Gr. hist.* I, § 159.

3. L'histoire de *ainsi* pose de nombreux problèmes et mériterait une étude approfondie. Le contact (ou conflit) avec *ainçois* que je postule plus haut reçoit une certaine confirmation de ce texte de Montaigne : Nous ne pouvons pas tout. *Ainsi comme ainsii* nous

ainçois, figurait souvent en tête de phrase, mais dans une fonction complètement différente, l'opposée même, de celle qu'exerçait celui-ci. « De fait », dit Brunot, « il avait vieilli plus vite que *ains*. Ce n'est pas qu'il ne se trouve dans les auteurs du XVI^e siècle. Il y est au contraire fréquent, mais Nicot fait déjà une distinction et dit qu'il 'est plus usité en poésie qu'en prose'. C'est donc que, phonétiquement, il s'était révélé inapte à exécuter la tâche qui lui fut assignée.

Pour en revenir à *ains*, « On le trouve encore dans les dictionnaires » commente Brunot, « mais il ne se dit plus à la Cour à partir de la seconde moitié du XVII^e siècle, si ce n'est en raillant et avec cette queue : *ains au contraire*. L'Académie le déclare vieux et La Bruyère ne put faire entendre à ce sujet que des regrets platoniques. »

Voilà donc *ains* évincé de la langue polie, de la langue des lettrés et des raffinés¹. Mais le peuple, est-il croyable qu'il se soit plié, lui aussi, aux exigences des Malherbe et des Vaugelas ? Est-il probable, notamment, qu'au cas où *ains*, dans la langue populaire ou familière, à l'instar de son analogue *mais*, se fût introduit dans le domaine si nébuleux de l'interjection, on eût même pu l'y dépister, en admettant que l'on eût décidé son expulsion ?

Pour ce qui est de *mais*, dont l'emploi exclamatif est si notoire dans la langue actuelle, les débuts de sa carrière interjectionnelle se laissent discerner dès le moyen âge. Voici un texte où, me semble-t-il, se trouve préfiguré son emploi dans les locutions courantes *mais oui*, *mais non*, expressions dont la dernière seule conserve encore quelque chose d'une valeur oppositionnelle :

... Je sui de ceste bataille
Outrez et recreanz sanz faille.

faut il souvent... remettre la protection de notre vaisseau à la pure conduite du ciel (*cit. Gdfr.*). *Ainçois nous faut-il...* donnerait exactement le même sens.

1. Les auteurs dans le genre burlesque continuent à s'en servir. La différence stylistique entre *ains* et *mais* ressort avec évidence de ces deux passages de *La Muse historique* de Loret : D'autres pleins d'un injuste couroux,/Loin d'en rire, n'en rioient mie, | *Ains*, d'un esprit de Hiérémie,/Ayans, en deux, le cœur fendu,/Plaignaient tant de sang répandu. (Le 2 juin 1653). Ce n'est plus d'un stile grotesque,/Ny facécieux, ny burlesque/Que l'on doit parler en ce temps/Si fertile en grands accidens,/Mais d'un accent mélancolique,/Et d'un ton tout à fait tragique... (Le 4 août 1653). Dans ce couplet-ci, en revanche, nous retrouvons la même différence de fonction que dans le passage d'*Aucassin et Nicolette* cité plus haut (p. 282) : *Mais*, hélas, je ne suis pas tel, / *Ains*, plutôt, un simple mortel (21 juin 1652).

— *Mes gié.* — *Mes gié*, fait il et cil :
Tant sont andui franc et jantil.

Yvain, 6355 ss.

Guillaume d'Angleterre nous apporte un exemple semblable :

Par la foi que vous me devez,
Que volez faire ? — *Mais vos coi ?*

(v. 226 s.).

A comparer ce texte avec un passage du même ouvrage :

Que je sai bien que desseur tous
Sont cist mi mortel anemi.
— *Ains* sont vostre carnel ami.
— Ami ? Comment ? — Vostre fil sont.

(v. 3056 ss.).

on comprend sans peine combien une évolution de *ains* dans le même sens était chose possible, sinon inévitable. Aussi ne s'étonnera-t-on pas de trouver dans un texte moderne, *Potiron* de Courteline¹, à la même page, à quelques lignes d'intervalle, *Hein !* et *Mais !* proférés tous les deux comme exclamatifs par le même personnage :

Hein ! Quoi ! cria-t-il effaré ; en v'là un qui fait le misloque à présent ! Voulez-vous bien aller vous recoucher tout de suite !
Puis, l'œil mi-clos, la lippe tendue : « Ah ça !... *mais...* ah ça ! *mais...* »

La vitalité de *ains*, dans la langue parlée du XVI^e siècle, est un fait indéniable. Il suffit d'un simple coup d'œil sur les très nombreux exemples enregistrés par Huguet pour s'en convaincre. Celui-ci surtout, tiré des *Jaloux de Larivey* (III, 5), me paraît des plus significatifs :

Qu'est-ce-cy ? C'est un mort ! — *Ains* un vif voyez, il se remue,
car *Ains un vif*, visiblement, jaillit spontanément de la situation, n'est entaché de nul archaïsme, et se traduirait en outre, avec une équivalence parfaite, par un *Mais non*, *un vivant* moderne, tout comme *Mes gié*, du texte de *Yvain* cité plus haut, serait, dans la langue d'aujourd'hui, *Mais non, c'est moi !*

N'était-il pas à prévoir que *ains*, mot désormais déconsidéré, exempt, par conséquent, de toute discipline émanant de la langue supérieure, laquelle confie à *mais* la principale de ses fonctions, n'était-il pas inévitable même qu'il évoluât avec plus de liberté encore que son rival privi-

1. Éd. Livre de poche, p. 87.

légié et que, une fois entré comme celui-ci dans le domaine de l'interjection, il s'éloignât encore plus que *mais* de sa fonction oppositionnelle d'origine ?

Aussi, de même que, d'après la carte HAMEÇON de l'*Atlas linguistique de la France* l'autre [ɛ], pâle reflet du latin *hamum*, ne survit qu'en des régions éloignées du centre linguistique, de même le représentant populaire de **antius*, exilé de la langue des honnêtes gens, ne s'est maintenu que dans le parler inférieur : éloignement spatial d'une part, social de l'autre.

Litré, il est vrai, cite un passage, daté de 1690, du *Grondeur de Brueys* :

Et mes lettres les as-tu portées à la poste, heim ?

où paraît figurer notre mot, orthographié de manière à rappeler l'origine que Littré lui-même lui attribue, à savoir, l'interjection latine *Hem*¹, qui « se serait peut-être prononcé de même » (!). Le *Dictionnaire Robert*, qui lui donne la même origine, le trouve chez Molière :

Ha ! Monsieur. — Hen ? (*D. Juan*, I, 2),

l'a relevé chez Beaumarchais, et nous apporte en outre la graphie *Ain* qui est celle du *Dictionnaire du Bas Langage* d'Hautel (1808), mais ce n'est qu'avec le romantisme et l'avènement de la littérature populaire, lorsque le français sera devenu moins patricien, que *Hein !* paraîtra avec quelque fréquence sur la page imprimée.

Pour ce qui est de la langue parlée, où il est en plein emploi, il se ressent encore de son passé plébéien et encourt toujours la réprobation des « honnêtes gens ». Qualifié de « vulgaire interjection » par M. Fernand Feugère dans un récent article du *Figaro* (1^{er} janv. 1965), intitulé « Merci, Hein ! », il provoque chez cet auteur une véritable indignation : « Ce hein !... a beau nous avoir été légué par le grand siècle, sinon par de réputés auteurs latins, il me paraît être, sous sa mystérieuse enveloppe, d'onomatopée, une impolitesse majeure. Il est pourtant pratiqué à longueur de journée par quantité de contemporains. Je le trouve agressif et

1. Voir, sur la variété des fonctions du lat. *He m*, A. Primmer, *Rom. Forsch.* LXXVII (1965), p. 153ss. (C. R. de Georg Luck, *Über einige Interjectionen der lateinischen Umgangssprache*, Heidelberg, 1964). Le H de *hein* s'explique, en partie sans doute par ce rappel de l'interjection latine — par quel miracle celle-ci aurait-elle survécu dans la lointaine Gallia bracata seule? — mais surtout par l'attraction des nombreuses interjections qui arborent cette lettre : *ah !*, *Eh !*, *Oh !*, *Hé !*, *Ho !*, *Pouah !*, et j'en passe. Fait intéressant mais sans portée, *Ainz* s'écrit *hainz* dans un texte de 1293, v. Gdfr.

barbare, avec ses perpétuelles sollicitations de complicité, comme avec ses airs de défi... Que de gens m'ont encore dit ces jours-ci, sourire aux lèvres et la main tendue : 'Bonne année, hein !' Et je n'ai pas eu le front de leur répondre sur le même ton : 'Merci, hein'. »

Le seul défaut de cette philippique c'est de ne faire aucune distinction entre le *Hein !*, « air de défi », « agressif et barbare », et le *Hein ?* d'interrogation. Celui-ci, en effet, pour citer la *Grammaire Larousse du XX^e siècle* (477), est « très vulgaire » ; *Hein !*, au contraire, qui « manifeste la désapprobation », n'encourt pas, dans cet ouvrage, le reproche auquel on pouvait s'attendre.

A en juger par la phrase de Brueys citée plus haut, notre mot a dû acquérir très tôt sa valeur interrogative. Celle-ci est la seule que mentionne d'Hautel :

AIN ? Espèce d'interrogation, qui équivaut à Plait-il, Que dites-vous ?,

et c'est elle qui, de plein droit, figure en tête de l'article *Hein* du *Dictionnaire Robert*.

On pourrait s'étonner d'un tel développement, s'agissant d'un mot dont nous avons fait valoir jusqu'ici la fonction oppositionnelle. C'est que, réduit au seul son [ɛ], il s'apparentait formellement au groupe à valeur instable des *Ah !*, des *Oh !* et des *Eh !* De plus, comme ceux-ci, il était avant-coureur d'un énoncé auquel, structuralement, il n'était pas intégré. Libéré de toute entrave syntaxique et entré dans le monde déréglé de l'interjection, les rôles les plus divers lui sont donc ouverts et, notamment, celui de servir de doublure nasalisée de *Eh !*¹, aussi bien dans son rôle interrogatif que dans celui, plus conforme à sa nature oppositionnelle, de protestation. Doublure, certes, mais doublure de bas étage. Voici, en effet, quatre phrases de Molière, deux interrogatives, (*Scapin*, II, 1 ; II, 9), deux impératives (*Femmes savantes*, I, 2 ; II, 6) où il suffirait de remplacer *Eh !* par *Hein !* pour produire, sans aucunement en changer le sens, un effet saisissant de « vulgarité » :

Et si le fils avait fait pis encore que le mien ? *Eh ?*

Vous êtes ennemi, Monsieur, d'Argante, *eh ?*

Eh ! Mon Dieu ! finissez...

Eh, doucement, de grâce, un peu de charité...

1. Cf. A. Dauzat, *Grammaire raisonnée...* p. 405 : « L'e nasalisé donne *hein*, qui est un interrogatif familier, brusque et jugé souvent impoli. »

On serait donc, à tout prendre, plus en droit de s'étonner qu'après tant d'années, ce mot diminué ait conservé jusqu'à aujourd'hui quelque chose de sa valeur médiévale d'opposition, et qu'il ait ainsi continué, dans la langue familière moderne, ¹ à concurrencer dans son rôle d'interjection péremptoire, son rival plus favorisé *Mais* ! :

Laissez ça ! *Mais*, laissez donc ça, non d'un tonneau ! Bon ! voilà qu'il éteint le feu avec mon lait ! *Hein* ! Quoi ! Qu'est-ce que vous allez faire ? Mon chocolat dans le bain de pied à présent ?... Ah ! le vilain homme ! Mon Dieu, le vilain homme !

Messieurs les Ronds-de-Cuir, p. 120. ²

Puisse cet essai d'éclairer un aspect de l'histoire biologique du français, servir, si peu que ce soit, à contrecarrer les tendances actuelles vers l'abstraction, vers une fallacieuse simplification des faits, tendances qui, tout en desséchant les études linguistiques, trahissent la nature même du langage !

Edinburgh.

John ORR.

1. En dialecte aussi : M. Gaston Vasseur, dans son *Dictionnaire des parlers du Vimeu* (Amiens, 1963), s. v. *ē*, après avoir signalé en premier lieu son emploi interrogatif, ajoute : *ē* marque la surprise, l'indignation, *ē ! ki l è polisō !*; *ē* exprime encore l'admiration : *ē kē byoē !*. On ne saurait mieux dire, à propos du *Mais* ! de la langue centrale.

2. J'ai modifié légèrement la ponctuation du texte. L'ambiguïté de *Hein*, tantôt interjection, tantôt interrogation, parfois les deux ensemble, fait souvent hésiter les typographes.